

Dt Pénal ou Finances Publiques?

Par **SedLex**, le **31/05/2010** à **19:51**

Bonsoir,

Je dois, l'année prochaine, choisir entre Dt Pénal Général et Finances Publiques, une des deux matières ayant un TD et l'autre pas.

De manière générale, je pense préférer le Dt Privé. Donc à priori, je prendrai le Pénal.

Qu'en pensez-vous? Est-ce plus utile de prendre Finances Publiques?

J'ai eu des problèmes pour accrocher cette année, car nous avons pas mal de matières n'étant pas de Dt Positif: Théorie de l'Etat, Philo, Socio... La Deuxième année semble être beaucoup plus tournée vers le Dt au sens strict, avec Dt Civil des Biens, Dt Administratif, Dt des Obligations, Dt Pénal...

Qu'en pensez-vous? Quelles ont été vos expériences en première année? La première année est elle vraiment décisive pour l'obtention d'une mention à la licence?

Merci

Par **x-ray**, le **31/05/2010** à **20:50**

Salut,

Les finances publics, c'est du droit positif, pas du blabla. Mais si tu veux faire du privé, ce n'est peut-être pas utile.

Il y a des réponses à la même question dans le sous-forum autres droit sous la rubrique droit public.

Bon choix.

Par **Yn**, le **31/05/2010** à **20:51**

[quote="SedLex":1hwn96l8]De manière générale, je pense préférer le Dt Privé. Donc à priori, je prendrai le Pénal. [/quote:1hwn96l8]

Sans entrer dans le débat, le droit pénal est considéré comme du droit public, tu auras tout loisir de découvrir les différentes opinions sur le statut de cette matière l'année prochaine.

[quote="SedLex":1hwn96l8]Qu'en pensez-vous? Quelles ont été vos expériences en première année? La première année est elle vraiment décisive pour l'obtention d'une mention à la

licence? [/quote:1hwn96l8]

Je pense qu'il y a autant d'avis que d'étudiant en droit. Pour ma part, j'ai trouvé que la L1 était plutôt orientée sur de la culture générale juridique que du pur droit technique comme le sont l'administratif et les obligations. J'ai trouvé la L2 beaucoup intéressante mais également plus difficile car il faut réussir à raisonner correctement dans deux matières dont les logiques sont différentes.

Sur la réussite en L1, je pense que c'est une année vraiment singulière car c'est la découverte du droit, l'apprentissage d'un nouveau raisonnement et surtout d'une méthodologie particulière. Certains mettent plus de temps que d'autres à assimiler ces deux éléments, il est donc tout à fait possible d'obtenir des meilleurs résultats en L2.

La L1 n'est pas une année décisive en ce sens que si tu obtiens des résultats moyens en L1 et de bons résultats en L2 et L3, cela sera positif pour ton dossier car la progression est toujours valorisée. Tu peux donc parfaitement avoir ta L1 sans mention, ta L2 avec, ta L3 sans, etc. : tout dépend de ton travail et de ta motivation

Par **SedLex**, le **31/05/2010** à **20:55**

Merci pour vos réponses.

Je vais donc prendre des manuels dans ces deux matières, et voir ce qui me plaît le plus. Et j'essaierai d'avoir de meilleurs notes l'année prochaine!

Par **Yann**, le **01/06/2010** à **08:27**

Je dirai que ça dépend en grande partie de ce vers quoi tu souhaites t'orienter.

Mais une chose est certaine, les fi pu c'est franchement pas une matière facile ou agréable (et même maintenant que j'en fais quotidiennement ça ne me passionne pas). C'est utile pour ta culture d'avoir des notions en la matière (principalement les grands principes budgétaires), mais sans plus si tu ne vises pas des concours par la suite.

En revanche, à mon époque, il y avait tellement peu de personnes qui le prenaient avec td qu'on était les "chouchou" du prof (on devait être une quinzaine dans tout l'amphi). Ce qui avait un net avantage : on a tous eu des supers notes.

Par **SedLex**, le **01/06/2010** à **09:06**

Yann,

C'est aussi ce que les L2 m'ont dit... Donc, chacun des choix a son intérêt. Dur dur. On verra!

Merci.